



à renvoyer avant le 30 août avec le règlement à :

Léthé Musicale 10 impasse Pierre Baizet 69009 LYON tél : 04 78 83 79 31

ou par mail à [lethe.musicale@orange.fr](mailto:lethe.musicale@orange.fr)

**Personne participant aux activités :**

NOM, PRENOM  né(e) le :

Adresse

Code postal et ville

tél  mail (MAJUSCULES) :

**Référent éducatif** (Nom, Prénom, fonction) :

tél :  mail (MAJUSCULES) :

**Référent administratif :**

NOM, Prénom

Adresse

Tél :  mobile ou urgence :

Mél (MAJUSCULES) :   Tuteur  Curateur  Parent

**Je m'inscris à un atelier musique dans les locaux de Léthé Musicale pour la saison 2020-2021**

Jour  heure  Intervenant

Abonnement Annuel Ateliers collectifs 1h hebdo (363 €).....  €

Abnt annuel séances individuelles  ½ h hebdo 696 €  ¾ h hebdo. 1060 €..... +  €

Adhésion obligatoire pour toute inscription..... + 20 €

TOTAL INSCRIPTION .....  €

**Je m'engage pour 1 an et je règle obligatoirement la somme correspondante à l'inscription**

je fais un virement au compte de LÉTHÉ MUSICALE en date du

je joins un chèque de  € pour l'année

je joins 3 chèques qui seront encaissés au début de chaque trimestre

**Références bancaires de LETHE MUSICALE**

Caisse d'Épargne

IBAN : FR76 1382 5002 0008 0110 2973 407

BIC : CEPFRPP382

1<sup>er</sup> trimestre  € + 20 € adh. =  € 2<sup>ème</sup> trimestre  € 3<sup>ème</sup> trimestre  €

Je souhaite une facture justificative que j'utiliserai pour demander une prise en charge (APA, PAP, PCH, mutuelle, caisse de retraite) et/ou une exonération fiscale (séances à domicile). Ce reçu me sera adressé en janvier 2021 pour justification de toutes les sommes réglées au cours de l'année 2020

Date

Nom et Qualité

Signature

**N.B.** : Cette fiche d'inscription vaut engagement entre les contractants pour une année scolaire. LETHE MUSICALE s'engage à assurer 30 séances de septembre à juin, selon le calendrier scolaire. Toute séance annulée par Léthé Musicale est remplacée sauf cas de force majeure externe (épidémie, catastrophe naturelle). Toute séance annulée par le bénéficiaire des ateliers est due par celui-ci, sauf cas de force majeure personnelle (maladie grave, hospitalisation longue,...)

## Autorisation de publication de photographies, prises de son ou prises de vue vidéo

(à remplir obligatoirement, quel que soit le choix)

Je soussigné.e (NOM, Prénom)  participant aux ateliers

ou son/sa responsable légal (NOM, Prénom)

demeurant à

Autorise par la présente Léthé Musicale à diffuser tous documents images, son ou vidéo qui pourraient être réalisés au cours des concerts ou ateliers organisés par Léthé Musicale ou auxquels celle-ci participera entre le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et le 31 août 2021, et sur lesquels le/la participant.e aux ateliers figurera.

N'autorise pas Léthé Musicale à diffuser tous documents images, son ou vidéo qui pourraient être réalisés au cours des concerts ou ateliers organisés par Léthé Musicale ou auxquels celle-ci participera entre le 1<sup>er</sup> septembre 2020 et le 31 août 2021, et sur lesquels le/la participant.e aux ateliers figurera.

La présente autorisation est personnelle et incessible, et s'applique aux supports de communication et de formation propres à Léthé Musicale : D.V.D., bulletin trimestriel, site internet, réseaux sociaux, ainsi qu'aux articles de presse évoquant l'activité de l'association.

Fait le  à  Signature de l'intéressé ou de son Représentant légal

**Les documents PDF sont remplissables sur ordinateur, pensez à les télécharger avant de les compléter et avant impression vérifiez bien que vous avez coché "Impression du document avec annotations" dans vos options d'impression.**

---

**N.B.** : Cette fiche d'inscription vaut engagement entre les contractants pour une année scolaire. LETHE MUSICALE s'engage à assurer 30 séances de septembre à juin, selon le calendrier scolaire. Toute séance annulée par Léthé Musicale est remplacée sauf cas de force majeure externe (épidémie, catastrophe naturelle). Toute séance annulée par le bénéficiaire des ateliers est due par celui-ci, sauf cas de cas de force majeure personnelle (maladie grave, hospitalisation longue,...)